



Nancy, le mardi 10 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Longuyon : « *Les menaces et les intimidations ne sont pas acceptables* »

Président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Mathieu Klein, au nom des élus de l'assemblée départementale, souhaite apporter son soutien à Monique Poplineau, conseillère départementale, mise en cause par le collectif Noërs jusque devant son domicile familial.

« *Les menaces et l'intimidation ne sont pas acceptables* » souligne le président, qui rappelle qu'à de multiples reprises, « *ce dossier a fait l'objet d'explications, de rencontres et d'échanges, tant de la part de la conseillère départementale que des services du Département* ».

Et d'inviter les protagonistes, dont il comprend la frustration « *mais pas les moyens utiliser pour l'exprimer* » à faire montre de mesure et de discernement. *D'autant que si le Département a été amené à investir plus de 1,5 M€ dans une dizaine de communes de Meurthe-et-Moselle, notamment dans le Longuyonnais pour accélérer la pose de pylônes et ainsi lutter contre les zones blanches, c'est grâce à l'action des élus représentants ces cantons dont Monique Poplineau* ».

Le Département a engagé des investissements pour soutenir les communes face à la carence initiale des opérateurs, alors qu'il n'est pas compétent en la matière.

Aujourd'hui, l'Etat s'est engagé à résorber les zones blanches et a signé un accord avec les opérateurs dont c'est la responsabilité. Une liste a été établie pour toute la Meurthe-et-Moselle avec un classement de priorité en fonction des relevés effectués. Le hameau de Noërs a été intégré par la préfecture à la liste des 71 sites à couvrir par les opérateurs de téléphonie mobile sur la Meurthe-et-Moselle, grâce notamment au travail de Monique Poplineau.

Mathieu Klein va donc demander « *pour que le calme et le respect des personnes et la dignité du débat démocratique l'emporte qu'un représentant de l'Etat puisse venir expliciter aux habitants de Noërs la réalité de la situation* ».